

# [Vos vêtements ne vous plaisent plus... Donnez-leur une seconde vie !]

## Comment déposer ses vêtements ?

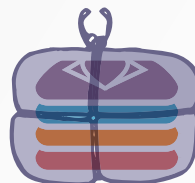


Vêtements non souillés

Vêtements



Chaussures liées par paire



Sacs fermés

## Que peut-on déposer ?

Vêtements, chaussures, petites maroquinerie, tissus d'ameublement et linge de maison.

## Où déposer ?

- 1) Dans les bornes situées dans les déchèteries de l'agglomération
- 2) Dans les boutiques Ding Fring du Relais Atlantique
- 3) Auprès des associations qui récupèrent les vêtements en bon état : Croix Rouge, Emmaüs, Le Secours Populaire, Le Secours Catholique...

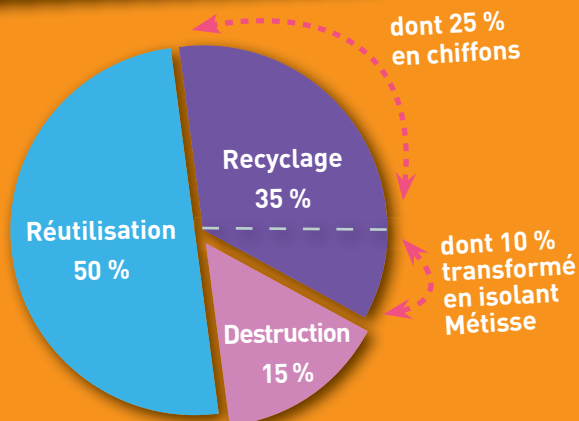
# [Vos vêtements ne vous plaisent plus... Donnez-leur une seconde vie !]

Le relais Atlantique, c'est :

- ➔ 41 emplois en insertion,
- ➔ Un réseau de 5 structures solidaires (1 centre de tri + 4 boutiques),
- ➔ 68 000 clients en 2011 sur l'ensemble des boutiques solidaires qui récupèrent des vêtements et chaussures,
- ➔ Entre 5 et 7kg de vêtements récupérés par an et par hab.



Qu'est-ce que ça devient ?



Pour plus de renseignements :  
[www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

N° Vert 0 800 344 000  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

ou contacter :  
**Le Relais Atlantique**  
[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)  
contact@relais-atlantique.fr